

Ville de Baie D'Urfé

Rapport financier

31 décembre 2024

Rapport financier

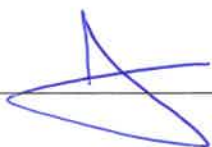
Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Julie MacDowell, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Baie-D'Urfé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, overlapping loop and a vertical stroke, positioned above a horizontal line.

Date 28 avril 2025

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	5
État de la situation financière	6
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	28
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	43
Analyse des charges	55

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la **Ville de Baie-D'Urfé**

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Ville de Baie-D'Urfé** (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Ville de Baie-D'Urfé** au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2024, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. La ville n'a pas obtenu les informations concernant le coût lié à la mise hors service des immobilisations. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers consolidés, aux charges ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous attirons l'attention sur le fait que la **Ville de Baie-D'Urfé** inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BCGO S.E.N.C.R.L.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

BCGO S.E.N.C.R.L.

Vaudreuil-Dorion, le 28 avril 2025

1 Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no. A116447

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	24 550 160	24 346 285	22 813 264
Compensations tenant lieu de taxes	2	171 170	165 770	151 034
Quotes-parts	3			
Transferts	4	283 010	2 098 920	3 775 380
Services rendus	5	277 720	293 089	293 354
Imposition de droits	6	1 931 700	1 213 794	3 308 327
Amendes et pénalités	7	54 000	69 405	43 587
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	1 040 290	1 006 490	1 182 909
Autres revenus	10	1 880	64 987	43 413
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	28 309 930	29 258 740	31 611 268
Charges				
Administration générale	14	6 634 749	6 570 464	6 266 772
Sécurité publique	15	7 094 943	7 114 274	7 002 796
Transport	16	8 184 798	7 857 484	7 755 472
Hygiène du milieu	17	1 739 432	2 248 603	2 204 906
Santé et bien-être	18	305 756	300 839	264 659
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 074 692	1 242 199	1 219 282
Loisirs et culture	20	2 104 310	3 115 337	2 641 001
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	196 090	190 402	175 974
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	27 334 770	28 639 602	27 530 862
Excédent (déficit) lié aux activités	25	975 160	619 138	4 080 406
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		40 778 749	36 698 343
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		40 778 749	36 698 343
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		41 397 887	40 778 749

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	15 096 984	17 506 482
Débiteurs (note 5)	2	9 214 810	5 553 177
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	24 311 794	23 059 659
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	13 828 626	10 147 450
Revenus reportés (note 11)	12	37 587	82 122
Dettes à long terme (note 12)	13	7 753 900	5 224 050
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	21 620 113	15 453 622
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	2 691 681	7 606 037
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	38 706 206	33 172 712
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20		
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22		
	23	38 706 206	33 172 712
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	41 397 887	40 778 749
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	41 397 887	40 778 749
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	41 397 887	40 778 749
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	975 160	619 138	4 080 406
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (378 100)(6 879 081)(7 824 150)
Produit de cession	3			
Amortissement	4		1 345 587	1 373 132
(Gain) perte sur cession	5			
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(378 100)	(5 533 494)	(6 451 018)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10			
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12			
	13			
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	597 060	(4 914 356)	(2 370 612)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		7 606 037	9 976 649
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		7 606 037	9 976 649
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		2 691 681	7 606 037

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	619 138	4 080 406
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 345 587	1 373 132
Autres	3.1		
	4	1 964 725	5 453 538
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(3 661 633)	(1 505 797)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	3 681 176	839 973
Revenus reportés	8	(44 535)	8 697
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11		
Autres actifs non financiers	12		
	13	1 939 733	4 796 411
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(6 879 081)	(7 824 150)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(6 879 081)	(7 824 150)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	2 754 000	
Remboursement de la dette à long terme	25	(224 150)	(218 150)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27		
Autres	28.1		
	29	2 529 850	(218 150)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(2 409 498)	(3 245 889)
Solde déjà établi	31	17 506 482	20 752 371
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	17 506 482	20 752 371
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	15 096 984	17 506 482

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Baie-D'Urfé est un organisme municipal créé le 1 janvier 2006, en vertu de la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités (L.Q. 2003, chapitre 14), de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., c. E-20.001) ainsi que du décret no 1229-2005 du 8 décembre 2005 concernant l'agglomération de Montréal, date à laquelle les actifs, les passifs et les excédents sont partagés avec la Ville de Montréal. La Ville demeurera liée avec les municipalités reconstituées ainsi que la Ville de Montréal résiduelle par l'intermédiaire de l'agglomération de Montréal.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision à l'égard des contestation d'évaluation et la durée de vie utile des immobilisations.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et sont constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'organisme municipal en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'organisme municipal comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, l'organisme municipal est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

La ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures:	10, 15, 20 et 40 ans
Bâtiments:	10, 15, 20 et 40 ans

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Véhicules:	5, 10, et 15 ans
Machinerie, outillage et équipement:	10 et 20 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

F) Revenus

Revenus autres que les revenus de transfert

Les revenus, autres que les recettes fiscales et les revenus de transfert, sont constatés lorsque l'opération ou l'événement s'est produit, que l'entité s'attend à en obtenir les avantages économiques futurs et de façon distincte s'il s'agit d'une opération avec ou sans contrepartie (avec ou sans obligation de prestation). Une opération avec contrepartie est une opération dans le cadre de laquelle des biens ou des services sont fournis à un payeur en échange d'une valeur. Dans le cas contraire, une opération sans contrepartie est une opération ou un événement qui n'implique pas de transmission directe de biens ou de services au payeur tels que l'imposition d'une amende ou d'une contravention.

Les revenus d'une opération avec contrepartie sont constatés lorsque l'entité remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur. Pour les opérations avec contrepartie, l'entité doit identifier si l'opération comprend plusieurs services et biens distincts. Chaque bien ou service distinct s'accompagne d'une obligation de prestation à traiter séparément où le prix de transaction sera réparti sur l'ensemble des biens et services distincts de l'opération.

Les revenus d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque l'entité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'une opération ou un événement passé est à l'origine d'un actif.

Recettes fiscales

Les recettes fiscales sont comptabilisées de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception.
- Les ajustements de revenus de taxes à la suite de l'entrée en service de modifications apportées à des immeubles ou de nouveaux immeubles sont constatés à partir des certificats émis par l'évaluateur qui ont un effet rétroactif sur l'exercice.
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;

Revenus de transfert

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime enregistré d'épargne retraite (REER) offert par la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

S.O.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation et des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — Revenus (chapitres SP 3400)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences du chapitre SP 3400, *Revenus*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Le chapitre SP 3400 comprend des exigences relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des revenus courants dans le secteur public, notamment par une distinction entre les opérations comportant des obligations de prestations de celles qui n'en comportent aucune. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur la présentation des sources et des types de revenus importants ainsi qu'une description de la façon dont chacun des types de revenus est comptabilisé.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur les revenus d'imposition de droits autres que les droits de mutation immobilière, sur les services rendus, sur les amendes et pénalités ainsi que sur les autres revenus.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 15 096 984	17 506 482
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
▪		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 15 096 984	17 506 482
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 () ()	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 15 096 984	17 506 482
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 6 231 944	7 219 963
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	4 829 968	564 275
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	3 700 065	4 122 147
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	106 978	630 091
Organismes municipaux	13	23 935	28 813
Autres			
▪ Intérêts, autres	14.1	123 016	164 916
▪ Mutation	14.2	430 848	42 935
	15	9 214 810	5 553 177
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	3 554 059	3 880 550
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	146 006	241 597
	27	3 700 065	4 122 147

Note

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises à recevoir à long terme portent intérêt à taux variant de 1.67 % à 4.11% (2023 - 1.67 % à 4.11 %). Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2031 et 2044 (2023 – 2031 et 2043).

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

	2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	35	
Autres placements	36	
	37	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39	

Note**8. Autres actifs financiers**

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	
Autres		
▪	41.1	
	42	

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville a autorisé et négocié auprès d'une institution financière une marge de crédit d'un montant total autorisé de 1 700 000 \$. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel (5.45% au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2024, le solde non utilisé de cette marge de crédit est de 1 700 000 \$.

10. Crédoiteurs et charges à payer

	2024	2023	
Fournisseurs	43	951 346	1 624 189
Salaires et avantages sociaux	44	605 545	605 988
Dépôts et retenues de garantie	45	1 557 632	1 654 682
Provision pour contestations d'évaluation	46	10 662 850	6 230 398
Autres			
▪ Intérêts courus	47.1	50 138	32 193
▪ Organismes municipaux	47.2	1 115	
	48	13 828 626	10 147 450

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	37 587	33 439
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56		48 683
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪	62.1		
	63	37 587	82 122

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	2,40	3,80	2030	2044	64	7 753 900	5 224 050
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	7 753 900	5 224 050
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	()	()
					72	7 753 900	5 224 050

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73	319 150			319 150
2026	74	329 150			329 150
2027	75	338 150			338 150
2028	76	348 150			348 150
2029	77	358 150			358 150
2030 et plus	78	6 061 150			6 061 150
	79	7 753 900			7 753 900
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	()
	81	7 753 900			7 753 900

Note

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices excluent les refinancements qui devront être réalisés aux échéances suivantes :

- 2025 : 45 750 \$
- 2026 : - \$
- 2027 : 4 268 000 \$
- 2028 : - \$
- 2029 : 2 264 000 \$
- 2030 et suivants : - \$

Total : 6 577 750 \$

Lors du refinancement, l'organisme rembourse le solde au prêteur pour ensuite contracter une nouvelle dette à long terme d'un montant équivalent ou moindre.

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	314 332
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89	14 527
	90	328 859
		273 787

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note**14. Autres passifs**

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 ()(
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	4 270 492			4 270 492
Eaux usées	102	3 340 485			3 340 485
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	13 888 824	(7 130)	705 174	13 176 520
Autres					
▪ Autres	104.1	5 872 840	66 704		5 939 544
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	4 580 905	587 898		5 168 803
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	1 432 530	86 143		1 518 673
Ameublement et équipement de bureau	109				
Machinerie, outillage et équipement divers	110	1 196 538			1 196 538
Terrains	111	3 249 841			3 249 841
Autres	112				
	113	37 832 455	733 615	705 174	37 860 896
Immobilisations en cours	114	11 294 516	6 145 466		17 439 982
	115	49 126 971	6 879 081	705 174	55 300 878
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	2 617 569	105 214		2 722 783
Eaux usées	117	2 217 218	137 470		2 354 688
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	4 963 855	482 291	705 174	4 740 972
Autres					
▪ Autres	119.1	1 934 485	253 494		2 187 979
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	3 197 710	166 482		3 364 192
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	691 261	125 533		816 794
Ameublement et équipement de bureau	124				
Machinerie, outillage et équipement divers	125	332 161	75 103		407 264
Autres	126				
	127	15 954 259	1 345 587	705 174	16 594 672
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	33 172 712			38 706 206
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

16. Propriétés destinées à la revente

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	
	135	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
▪	143.1	
Autres		
▪	144.1	
	145	

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu d'obligations contractuelles, concernant entre autres des contrats relatifs à la collecte et le traitement des matières résiduelles et recyclables, la vidange des fosses septiques et l'entretien préventif du réseau d'aqueduc, la Ville s'est engagée pour un montant total de 2 107 204 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2025	2026	2027
1 159 909 \$	925 174 \$	22 121 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

20. Droits contractuels

Programmes de subvention

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, le gouvernement du Québec s'est engagé à verser une somme de 1 298 652 \$ à la ville pour des travaux admissibles. La ville doit également investir 501 344 \$ dans ces travaux. À la date des états financiers, aucun revenu n'a été comptabilisé et un solde de 1 298 652 \$ de subvention demeure disponible pour des travaux futurs.

De plus, des subventions pour le remboursement des intérêts sur les dettes à long terme totalisant 253 150 \$ seront reçues sur une période de 20 ans. L'échéancier de réception de ces subventions pour les cinq prochains exercices s'établit comme suit :

2025	30 341 \$
2026	28 379 \$
2027	26 346 \$
2028	24 243 \$
2029	22 064 \$

Contrats de location

Également, la ville a conclu divers contrats de location avec différents organismes pour une somme totale de 797 183 \$. Ces contrats viennent à échéance entre 2026 et 2031 et prévoient, pour les cinq prochains exercices, les revenus suivants :

2025	131 656 \$
2026	131 656 \$
2027	114 401 \$
2028	114 401 \$
2029	114 401 \$

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités) et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs représentant des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	3 644 090 \$	4 410 421 \$
En souffrance :		
moins de 30 jours	4 362 \$	159 084 \$
de 30 à 60 jours	19 530 \$	- \$
plus de 60 jours	3 672 \$	18 515 \$
	3 671 654 \$	4 588 020 \$
Moins la provision pour créances douteuses	- \$	- \$
	3 671 654 \$	4 588 020 \$

La ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2024	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 064 318 \$	-	-	-	3 064 318 \$
Intérêts courus à payer	50 138 \$	-	-	-	50 138 \$
Dettes	319 150 \$	1 015 450 \$	727 300 \$	5 692 000 \$	7 753 900 \$
	3 433 606 \$	1 015 450 \$	727 300 \$	5 692 000 \$	10 868 356 \$

2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 917 777 \$	-	-	-	3 917 777 \$
Intérêts courus à payer	32 193 \$	-	-	-	32 193 \$
Dettes	224 150 \$	704 450 \$	498 300 \$	3 797 150 \$	5 224 050 \$
	4 174 120 \$	704 450 \$	498 300 \$	3 797 150 \$	9 174 020 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La ville est exposé à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la ville prévoit rembourser ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent régulièrement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2024			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	15 035 683 \$	15 035 683 \$
Prêts	-	-	-
Subvention	965 911 \$	-	965 911 \$
Passifs financiers			
Emprunts	-	-	-
Dettes	7 553 900 \$	-	7 553 900 \$

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	17 445 181 \$	20 691 070 \$
Prêts	-	-	-
Subvention	869 767 \$	-	869 767 \$
Passifs financiers			
Emprunts	-	-	-
Dettes	5 224 050 \$	-	5 224 050 \$

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 82 477 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2024 (130 909 \$ en 2023).

26. Oeuvre d'art

La ville détient à titre d'œuvre d'art, des sculptures intitulées "7 formes pour illustrer le lac Saint-Louis 2024" de Guillaume Labrie. Ces œuvres sont installées dans le petit parc derrière l'hôtel de ville et ont été acquises dans le cadre de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

27. Données comparatives

À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées ou regroupées

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus					
Fonctionnement					
1 Taxes	24 550 160	24 346 285		24 346 285	22 813 264
2 Compensations tenant lieu de taxes	171 170	165 770		165 770	151 034
3 Quotes-parts					
4 Transferts	283 010	316 755		316 755	355 378
5 Services rendus	277 720	293 089		293 089	293 354
6 Imposition de droits	1 931 700	1 213 794		1 213 794	3 308 327
7 Amendes et pénalités	54 000	69 405		69 405	43 587
8 Revenus de placements de portefeuille					
9 Autres revenus d'intérêts	1 040 290	1 006 490		1 006 490	1 182 909
10 Autres revenus	1 880	16 304		16 304	43 413
11 Effet net des opérations de restructuration					
12	28 309 930	27 427 892		27 427 892	28 191 266
Investissement					
13 Taxes					
14 Quotes-parts					
15 Transferts		1 782 165		1 782 165	3 420 002
16 Imposition de droits					
17 Autres revenus					
18 Contributions des promoteurs		48 683		48 683	
19 Autres					
20 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux					
21 Effet net des opérations de restructuration					
22	1 830 848	1 830 848		1 830 848	3 420 002
23	28 309 930	29 258 740		29 258 740	31 611 268
Charges					
24 Administration générale	6 634 749	6 560 508	9 956	6 570 464	6 266 772
25 Sécurité publique	7 094 943	7 089 732	24 542	7 114 274	7 002 796
26 Transport	8 184 798	7 065 999	791 485	7 857 484	7 755 472
27 Hygiène du milieu	1 739 432	1 998 556	250 047	2 248 603	2 204 906
28 Santé et bien-être	305 756	300 839		300 839	264 659
29 Aménagement, urbanisme et développement	1 074 692	1 239 199	3 000	1 242 199	1 219 282
30 Loisirs et culture	2 104 310	2 848 780	266 557	3 115 337	2 641 001
31 Réseau d'électricité					
32 Frais de financement	196 090	190 402		190 402	175 974
33 Effet net des opérations de restructuration					
34 Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	27 334 770	1 345 587	1 345 587	28 639 602	27 530 862
35	975 160	619 138		619 138	4 080 406
Excédent (déficit) lié aux activités					

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalizations	Réalizations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	975 160	619 138	4 080 406
Moins : revenus d'investissement	2 ()	1 830 848)(3 420 002)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	975 160	(1 211 710)	660 404
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		1 345 587	1 373 132
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		1 345 587	1 373 132
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (224 150)(224 150)(218 150)
	18	(224 150)	(224 150)	(218 150)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (378 100)(4 560)((301 740))
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		106 468	1 268 873
Excédent de fonctionnement affecté	21		645 899	535 640
Réserves financières et fonds réservés	22	(372 910)	(316 778)	(95 870)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(751 010)	431 029	2 010 383
	26	(975 160)	1 552 466	3 165 365
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		340 756	3 825 769

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	1 830 848	3 420 002
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	(3 555 952)	(4 664 282)
Sécurité publique	3	()	()
Transport	4	(1 484 977)	(840 864)
Hygiène du milieu	5	(1 103 160)	(1 360 332)
Santé et bien-être	6	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()
Loisirs et culture	8	(734 992)	(958 672)
Réseau d'électricité	9	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()
	11	(6 879 081)	(7 824 150)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13	()	()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	2 754 000	
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	4 560	(301 740)
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	4 019 835	186 508
Excédent de fonctionnement affecté	17	161 263	600 589
Réserves financières et fonds réservés	18	761 069	802 581
	19	4 946 727	1 287 938
	20	821 646	(6 536 212)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	2 652 494	(3 116 210)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	3 884 140	3 535 674	3 550 376
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	1 103 510	1 118 246	861 983
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	410 750	513 744	391 548
Autres biens et services	8	3 918 190	4 158 383	4 097 501
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	192 810	185 757	173 720
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec	11			
et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	3 280	4 645	2 254
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	17 376 300	17 366 678	16 702 517
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	215 600	219 430	196 218
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19		1 345 587	1 373 132
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ Réclamation	21.1			5 683
▪ Autres	21.2	230 190	191 458	175 930
	22	27 334 770	28 639 602	27 530 862

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 509 705	8 436 401
Excédent de fonctionnement affecté	2	2 488 611	3 856 248
Réserves financières et fonds réservés	3	1 954 557	1 697 224
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5	1 492 708	(1 159 786)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	30 952 306	27 948 662
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	41 397 887	40 778 749
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 509 705	8 436 401
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	4 509 705	8 436 401
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Aménagement Hôtel de ville	12.1		132 923
▪ Travaux publics	12.2	2 000 000	2 155 000
▪ Berges/berm drainage/ covid	12.3	34 737	670 513
▪ Arbres	12.4	152 877	156 362
▪ Engagements	12.5	248 047	578 500
▪ Mesures d'urgences	12.6		30 000
▪ Autres	12.7	52 950	132 950
	13	2 488 611	3 856 248
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	2 488 611	3 856 248

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Traitement des arbres - R1050	17.1 263 990	95 262
▪ Ent. Rép. bâtiments - R1051	17.2 598 596	463 424
▪ Sys. Drainage - R1052	17.3 487 439	463 243
▪ Ent. Espaces verts - R1054	17.4	443 672
	18	1 350 025
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	529 532
Organismes contrôlés et partenariats	22	198 293
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	75 000
Autres		33 330
▪	30.1	
	31	604 532
	32	1 954 557
		231 623
		1 697 224

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Assainissement des sites contaminés	40 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()(
Autres		
▪	43.1 ()(
	44 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()(
Utilisation du fonds de roulement	46 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()(
Utilisation du fonds de roulement	48 ()(
Autres		
▪	49.1 ()(
	50 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()(
Mesure relative à la COVID-19	52 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()(
Autres		
▪	55.1 ()(
	56 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	
	63 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64 1 751 188	1 584 369
Investissements à financer	65 (258 480)(2 744 155)
	66 1 492 708	(1 159 786)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 38 706 206	33 172 712
Propriétés destinées à la revente	68	
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 38 706 206	33 172 712
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 38 706 206	33 172 712
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 (7 753 900)(5 224 050)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 ())
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 (7 753 900)(5 224 050)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ())
	82 (7 753 900)(5 224 050)
	83 30 952 306	27 948 662

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	
Charge de l'exercice	4 ()(
Cotisations versées par l'employeur	5	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	
Provision pour moins-value	12 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()(
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21 ()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()(
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
	30	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 ()(
Rendement espéré des actifs	33	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	
Charge de l'exercice	34	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023	
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 ()(
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()(
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84 ()(
Rendement espéré des actifs	85	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	
	87	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88 ()(
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91	
Prestations versées au cours de l'exercice	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103.1	
Autres hypothèses économiques	103.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 2

Description des régimes et autres renseignements**Cadres**

La Ville a instauré, en janvier 2007, un Régime de retraite simplifié du Québec qui vise à fournir un revenu qui s'ajoutera à la rente du Régime des rentes du Québec et à la pension de la Sécurité de la vieillesse tout en offrant une flexibilité quant à l'immobilisation de certaines sommes.

La cotisation salariale de base est égale à 9 % de la rémunération de base versée à l'employé au cours de l'année. La cotisation patronale que doit verser l'employeur est égale à 9% du salaire de l'employé.

Cols bleus

La Ville a instauré, en janvier 2007, un Régime de retraite simplifié du Québec qui vise à fournir un revenu qui s'ajoutera à la rente du Régime des rentes du Québec et à la pension de la Sécurité de la vieillesse tout en offrant une flexibilité quant à l'immobilisation de certaines sommes. Il s'agit d'un régime ouvert.

La cotisation salariale de base est égale à 9 % de la rémunération de base versée à l'employé au cours de l'année. La cotisation patronale que doit verser l'employeur est égale à 9% du salaire de l'employé.

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	255 947
	110	314 332
		255 947

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	
Autres régimes	115	
	116	

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	4
		5

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	3 265
		3 969
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM	119	10 137
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	4 390
	121	17 840

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	23 142 740	22 921 060	21 336 530
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	380 580	386 012	436 340
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	23 523 320	23 307 072	21 772 870
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	825 000	837 380	843 190
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15			
Autres				
▪ Sécurité industrielle	16.1	190 460	190 457	185 498
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18	11 380	11 376	11 706
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	1 026 840	1 039 213	1 040 394
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	1 026 840	1 039 213	1 040 394
	27	24 550 160	24 346 285	22 813 264

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	12 730	14 054	12 654
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	158 440	151 716	138 380
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	171 170	165 770	151 034
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	171 170	165 770	151 034

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	47		
Sécurité publique			
Police	48		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	49		
Autres	50		
Sécurité civile	51		207 228
Autres	52		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	53	3 888	24 580
Enlèvement de la neige	54		16 504
Autres	55		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	56		
Transport adapté	57		
Transport scolaire	58		
Autres	59		
Transport aérien	60		
Transport par eau	61		
Autres	62		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63		
Réseau de distribution de l'eau potable	64	124	139
Traitement des eaux usées	65		105
Réseaux d'égout	66	15 104	4 345
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	67	2 400	6 631
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	68		
Tri et conditionnement	69		
Autres	70	750	807
Autres	71		2 232
Cours d'eau	72		
Protection de l'environnement	73		
Autres	74		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	4 294	4 799	5 082
Activités culturelles				
Bibliothèques	84			
Autres	85			
Réseau d'électricité	86			
	87	26 560	41 301	235 612

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	88	1 782 165	2 702 835
Sécurité publique			
Police	89		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	90		
Autres	91		
Sécurité civile	92		
Autres	93		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	94		(135 548)
Enlèvement de la neige	95		
Autres	96		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	97		
Transport adapté	98		
Transport scolaire	99		
Autres	100		
Transport aérien	101		
Transport par eau	102		
Autres	103		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104		
Réseau de distribution de l'eau potable	105		28 043
Traitement des eaux usées	106		
Réseaux d'égout	107		824 672
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	108		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	109		
Tri et conditionnement	110		
Autres	111		
Autres	112		
Cours d'eau	113		
Protection de l'environnement	114		
Autres	115		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	116		
Autres	117		
Sécurité du revenu			
Autres	118		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage			
Rénovation urbaine	119		
Promotion et développement économique	120		
Autres	121		
Loisirs et culture			
Activités récréatives			
Activités culturelles	122		
Bibliothèques	123		
Autres	124		
Réseau d'électricité			
	125		
		1 782 165	3 420 002

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	57 694	62 093	57 692
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	198 756	198 755	62 074
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138		14 606	
	139	256 450	275 454	119 766
TOTAL DES TRANSFERTS	140	283 010	2 098 920	3 775 380

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147			
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158	15 000	23 444	55 886
Traitement des eaux usées	159	18 000	18 000	18 000
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	33 000	41 444	73 886

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179			
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182			
Réseau d'électricité	183			
	184	33 000	41 444	73 886

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	17 260	17 255	16 917
	188	17 260	17 255	16 917
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191			
Sécurité civile				
Autres	193			
	194			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195			
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206	1 000	2 136	1 407
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Matières recyclables	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210		850	1 570
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213			
	214	1 000	2 986	2 977

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	226 460	231 404	199 574
Activités culturelles				
Bibliothèques	226			
Autres	227			
	228	226 460	231 404	199 574
Réseau d'électricité				
	229			
	230	244 720	251 645	219 468
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	277 720	293 089	293 354

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	131 700	67 062	192 982
Droits de mutation immobilière	233	1 800 000	1 146 732	3 115 345
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	1 931 700	1 213 794	3 308 327
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	54 000	69 405	43 587
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	1 040 290	1 006 490	1 182 909
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240			
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	1 880	64 987	43 413
	250	1 880	64 987	43 413
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	269 350	252 673	252 673	220 512
Greffé et application de la loi	2	461 360	272 159	272 159	360 427
Gestion financière et administrative	3	1 239 220	1 195 580	9 956	1 312 589
Évaluation	4	941 430	941 429	941 429	638 219
Gestion du personnel	5	214 260	206 223	206 223	120 050
Autres					
▪ Autres	6.1	3 509 129	3 692 444	3 692 444	3 614 975
	7	6 634 749	6 560 508	9 956	6 266 772
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	8	4 470 947	4 470 945	4 470 945	4 378 346
Sécurité incendie					
Premiers répondants	9				
Autres	10	2 429 496	2 429 495	2 429 495	2 464 846
Sécurité civile	11	88 210	83 002	24 542	86 870
Autres	12	106 290	106 290	106 290	72 734
	13	7 094 943	7 089 732	24 542	7 114 274
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	14	3 326 739	2 190 844	754 113	3 127 109
Enlèvement de la neige	15	321 810	344 249	2 325	346 376
Éclairage des rues	16	66 730	66 962	35 047	124 340
Circulation et stationnement	17	40 750	35 178	35 178	36 643
Transport collectif					
Transport en commun	18	4 352 847	4 352 844	4 352 844	4 037 808
Transport aérien	19				
Transport par eau	20				
Autres	21	75 922	75 922	75 922	83 196
	22	8 184 798	7 065 999	791 485	7 857 484
					7 755 472

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINE LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	397 100	506 071	506 071	384 128
Réseau de distribution de l'eau potable	24	110 070	142 787	105 214	330 778
Traitement des eaux usées	25	191 240	143 268	143 268	201 338
Réseaux d'égout	26	56 910	75 913	144 833	194 941
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	27	643 822	614 240	614 240	608 991
Collecte et transport	28				
Élimination					
Matières recyclables					
Collecte sélective	29	122 650	110 559	110 559	87 424
Collecte et transport	30				
Tri et conditionnement					
Matières organiques	31	164 540	294 201	294 201	252 862
Collecte et transport	32				
Traitement	33	4 000	4 000	4 000	6 247
Matériaux secs	34				
Autres	35				
Plan de gestion	36				
Autres	37				
Cours d'eau	38	33 010	93 910	93 910	124 669
Protection de l'environnement	39	16 090	13 607	13 607	13 528
Autres	40	1 739 432	1 998 556	250 047	2 248 603
				2 248 603	2 204 906
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Habitation	41	253 337	248 506	248 506	214 221
Logement social	42				
Autres	43				
Sécurité du revenu	44	52 419	52 333	52 333	50 438
Autres	45	305 756	300 839	300 839	264 659

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	46	597 914	769 876	3 000	712 746
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	47				
Autres biens	48	36 153	36 153		34 749
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	49	429 779	422 324		461 363
Tourisme	50				
Autres	51	10 846	10 846		10 424
Autres	52				
	53	1 074 692	1 239 199	3 000	1 242 199
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	54	315 860	387 226	34 100	299 633
Pâtinoires intérieures et extérieures	55				
Piscines, plages et ports de plaisance	56	34 240	40 549	36 782	78 483
Parcs et terrains de jeux	57	374 240	1 069 101	195 675	969 430
Parcs régionaux	58				
Expositions et foires	59				
Autres	60	255 606	255 485		246 008
	61	979 946	1 752 361	266 557	2 018 918
Activités culturelles					
Centres communautaires	62				
Bibliothèques	63	214 550	221 195		220 342
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	64				
Autres ressources du patrimoine	65				
Autres	66	909 814	875 224		827 105
	67	1 124 364	1 096 419		1 047 447
	68	2 104 310	2 848 780	266 557	2 641 001

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2024

Non audité		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
	RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69				
	FRAIS DE FINANCEMENT					
	Dette à long terme					
	Intérêts	70	192 810	185 757	185 757	173 720
	Autres frais	71				
	Autres frais de financement					
	Avantages sociaux futurs	72				
	Autres	73	3 280	4 645	4 645	2 254
		74	196 090	190 402	190 402	175 974
	EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75				
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76		1 345 587 (1 345 587)	

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	8 745	18 033
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	1 094 415	1 342 299
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	88 940	457 266
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9	836 425	
Parcs et terrains de jeux	10	428 673	204 183
Autres infrastructures	11	19 627	
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	2 619 499	4 664 282
Édifices communautaires et récréatifs	14	252 797	754 489
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	86 143	142 128
Ameublement et équipement de bureau	18	147 104	
Machinerie, outillage et équipement divers	19		241 470
Terrains	20	1 296 713	
Autres	21		
	22	6 879 081	7 824 150

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	8 745	18 033
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	1 094 415	1 342 299
Autres infrastructures	5	1 373 665	661 449
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	4 402 256	5 802 369
	12	6 879 081	7 824 150

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	64 050		9 150	54 900
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	5 160 000	2 754 000	215 000	7 699 000
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	5 224 050	2 754 000	224 150	7 753 900
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9				
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13				
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18				
	19	5 224 050	2 754 000	224 150	7 753 900
Dettes en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dettes à long terme	22	5 224 050	2 754 000	224 150	7 753 900

Note

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	7 753 900
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	258 480
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres	5.1	
▪		
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	112 944
Autres	11.1	
▪		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	7 899 436
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	
Endettement net à long terme	14	7 899 436
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	215 949
Autres organismes	17	1 879 000
Endettement total net à long terme	18	9 994 385
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	28 132 000
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	28 132 000
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	38 126 385
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Administration générale				
Greffé et application de la loi	1			
Évaluation	2	941 430	941 429	638 219
Autres	3	2 991 489	2 987 344	3 004 152
Sécurité publique				
Police	4	4 470 947	4 470 945	4 378 346
Sécurité incendie	5	2 429 496	2 429 495	2 464 846
Sécurité civile	6	11 810	11 810	8 347
Autres	7	106 290	106 290	72 734
Transport				
Réseau routier	8	42 179	42 179	46 533
Transport collectif	9	4 352 847	4 352 844	4 037 808
Autres	10	75 922	75 922	83 196
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	472 402	472 402	486 483
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	19 170	19 060	34 536
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16	253 337	248 506	214 221
Autres	17	52 419	52 333	50 438
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	27 254	26 932	32 025
Rénovation urbaine	19	36 153	36 153	34 749
Promotion et développement économique	20	219 329	219 329	259 457
Autres	21	10 846	10 846	10 424
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	255 606	255 485	246 007
Activités culturelles	23	607 374	607 374	599 996
Réseau d'électricité	24			
	25	17 376 300	17 366 678	16 702 517

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024*Non audité*

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	6 831 932	7 824 150
Frais de financement	4	47 149	
Autres	5		
	6	6 879 081	7 824 150

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Effectifs personnes/année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
1	Cadres et contremaîtres	11,96	35,00	21 760,67	1 404 409	478 763	1 883 172
2	Professionnels						
3	Cols blancs	12,36	35,00	22 486,29	774 833	264 140	1 038 973
4	Cols bleus	17,55	36,00	32 861,13	1 199 876	349 163	1 549 039
5	Policiers						
6	Pompiers						
7	Conducteurs et opérateurs (transport en commun)						
8		41,87		77 108,09	3 379 118	1 092 066	4 471 184
9		7,00			156 556	26 180	182 736
10		48,87			3 535 674	1 118 246	4 653 920

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
1					
Transport en commun					
2					
Eau et égout					
3	139				139
Approvisionnement et traitement de l'eau potable					
4					
Réseau de distribution de l'eau potable					
5	4 345				4 345
Traitement des eaux usées					
6	312 271	1 782 165			2 094 436
Réseaux d'égout					
7	316 755	1 782 165			2 098 920
Autres					

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	4 645	2 254
	4	4 645	2 254
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7		
Sécurité civile			
Autres	9		
	10		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	163 537	171 155
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif			
Autres	15		
	16	163 537	171 155
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	2 151	2 565
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20	20 069	
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau			
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	22 220	2 565
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu			
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38		
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41		
Réseau d'électricité			
	42		
	43	190 402	175 974

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Ektvedt Heidi	1.1 Maire	34 932	17 466	17 633	1 925
Brown Anthony	1.2 Conseiller	10 982	5 491		
Thompson Tom	1.3 Conseiller	10 982	5 491		
Lowensteyn Wanda	1.4 Conseiller	10 982	5 491		
Bissada Nadia	1.5 Conseiller	10 982	5 491		
Chartrand Brigitte	1.6 Conseiller	10 982	5 491		
Gruber, Stephen	1.7 Conseiller	10 982	5 491		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

OUI NON

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 1 200 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés 23 _____ \$

 Solde cumulatif au début de l'exercice 24 _____ \$

 Constatés au cours de l'exercice 25 _____ \$

 Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 _____ 304 717 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 _____ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 _____ \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

a) crédits de taxes

61 _____ \$

b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 _____ \$
 - Systèmes de drainage 76 _____ \$
 - Abords de routes 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 86 _____

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 _____ 1

- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____

- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____

- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____

- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 _____ 323

- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 _____ 114

- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

La question 16 s'applique aux MRC seulement

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> <p>Si oui, les <i>Normes comptables pour le secteur public</i> exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?</p>		
	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.</p>		
3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p>La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.</p>		
6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	7 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	8 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Données prévisionnelles non auditées

Exercice se terminant le 31 décembre 2025

Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	6
Questionnaire	8

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	24 306 650
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	561 690
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	24 868 340

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	1 213 330
Égout	13	
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	
Autres		
▪ Sécurité industrielle	16.1	214 590
Centres d'urgence 9-1-1	17	
Service de la dette	18	11 030
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	1 438 950
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	1 438 950
	27	26 307 290

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1	14 550
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2	
Compensations pour les terres publiques	3	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	4	
Cégeps et universités	5	
Écoles primaires et secondaires	6	157 070
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7	
	8	171 620

GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	9	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	
Taxes d'affaires	11	
	12	

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	13	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	14	
	15	

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	
Autres	17	
	18	
	19	171 620

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025**

Non audité	Assiète d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	x /100 \$					
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle							
(résidentielle et autres)	2	1 623 984 704 x 0,4461/100 \$	7 245 300				
Sous-catégories résidentielles	3	x /100 \$					
Immeubles non résidentiels	4	688 869 100 x 2,4471/100 \$	16 857 610				
Immeubles industriels	5	x /100 \$					
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	6	x /100 \$					
Autres	7	22 833 900 x 0,8922/100 \$	203 740				
Immeubles forestiers	8	x /100 \$					
Immeubles agricoles	9	x /100 \$					
Total	10		24 306 650	()	()		24 306 650
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	11	2 335 687 704 x 0,0240/100 \$	561 690				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle							
(résidentielles et autres)	12	x /100 \$					
Sous-catégories résidentielles	13	x /100 \$					
Immeubles non résidentiels	14	x /100 \$					
Immeubles industriels	15	x /100 \$					
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	x /100 \$					
Autres	17	x /100 \$					
Immeubles forestiers	18	x /100 \$					
Immeubles agricoles	19	x /100 \$					
Total	20		561 690	()	()		561 690

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025**

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)	Par unité de logement
Eau	1 <u>89,00</u> \$
Égout	2 _____ \$
Eau et égout	3 _____ \$
Traitement des eaux usées	4 _____ \$
Matières résiduelles	5 _____ \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

<u>Description</u>	<u>Taux</u>	<u>Code</u>	<u>Préciser</u>
Eau au compteur résidentiel	6.1 4,7000	7 - autres (préciser)	1000 gallons exc. 50000
Eau au compteur 1 1/2 pouce	6.2 5,8200	7 - autres (préciser)	du 1000 gls
Eau au compteur multifamiliale	6.3 71,0000	7 - autres (préciser)	1000 gal jusqu'à 40000 gal
Eau au compteur multifamiliale	6.4 4,7000	7 - autres (préciser)	exc. 40000 gls

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres	
Taxes sur la valeur foncière						
Générales	1	17 023 269				209 231
De secteur	2					
Autres	3					
Taxes sur une autre base						
Taxes, compensations et tarification						
Service de la dette	4					
Autres	5	214 590				
Taxes d'affaires						
Sur la valeur locative	6					
Autres	7					
	8	17 237 859				209 231

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité		Immeubles forestiers	Résiduelle		Total
			Résidentielles	Agriculture Résidences	
Taxes sur la valeur foncière					
	1		7 635 840		24 868 340
	2				
	3				
Taxes sur une autre base					
	4		11 030		11 030
	5		1 213 330		1 427 920
Taxes d'affaires					
	6				
	7				
	8		8 860 200		26 307 290

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025**

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, les mesures fiscales suivantes?		
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM		
▪ Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles résidentiels dans la catégorie résiduelle en vertu des articles 244.64.8.1 à 244.64.8.10 LFM	3 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour chaque sous-catégorie, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
c) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour chaque sous-catégorie, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
d) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et/ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
e) Division du territoire en secteurs aux fins de l'imposition de la taxe foncière générale en vertu des articles 244.64.10 à 244.65.26 LFM	6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour chaque secteur, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
f) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM		
▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	7 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	8 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	9 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de 2025 :	10 _____	\$
▪ Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2025 :	11 _____	\$
g) Octroi d'un dégrèvement ou application d'une majoration en vertu des articles 253.36 à 253.53 LFM	12 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025**

h) Imposition d'une taxe supplémentaire sur les terrains vagues non desservis dans tout périmètre d'urbanisation en vertu des articles 244.65 à 244.67 LFM	13	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total prévu en 2025	14	_____ \$	
▪ Pour chaque taxe imposée, décrire son assiette d'application et son taux adopté.			
2. Données requises aux fins du calcul du taux global de taxation			
Taux unique ou taux sectoriel uniformisé			
Taxe foncière générale	15	_____	
Taxes spéciales			
Service de la dette	16	_____ 0,0240	
Activités de fonctionnement	17	_____	
Activités d'investissement	18	_____	
Taux de la catégorie/sous-catégorie résiduelle ou taux de base uniformisé			
Taxe foncière générale	19	_____ 0,4461	
Taxes spéciales			
Service de la dette	20	_____	
Activités de fonctionnement	21	_____	
Activités d'investissement	22	_____	
3. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	23	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 :			
a) une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM	24	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
b) une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM	25	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Si oui, pour chaque taxe imposée, décrire sa catégorie, son assiette d'application et son taux adopté.			
5. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2025 pour des exploitations agricoles enregistrées?	26	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant.	27	_____ \$	
6. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	28	_____ \$	
7. Date d'adoption du budget par le conseil	29	_____ 2024-12-10	
8. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	30	_____ 28 618 800 \$	
9. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	31	_____ 319 150 \$	
10. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	32	_____ 257 220 \$	
11. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	33	_____ \$	